



### La CGT ne lâche pas pour l'augmentation de la valeur du point.

Depuis fin octobre, les agents de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie 71 sont en grève tous les mardis (55min, la demi-journée ou la journée) pour obtenir l'augmentation de la valeur du point.



En effet, la valeur du point à la sécu n'a pas augmenté depuis plus de 10 ans, malgré une conjoncture actuelle de crise sanitaire, toujours pas terminée, la hausse des produits de première nécessité, la hausse programmée de l'énergie (directement liée à l'ouverture à la concurrence), l'augmentation constante du prix de l'essence, etc., plongent davantage les salariés dans la précarité.

Dans nos organismes, les salariés ne sont pas épargnés puisque les deux premiers niveaux de qualification étaient déjà en dessous du SMIC. En octobre, c'est au tour du niveau 3. Nous voyons bien que les bricolages faits depuis des années par l'employeur à coup de primes, de points pour les bas salaires, ne résolvent en rien la précarité salariale que subissent les agents.

Pour rappel : il est attribué au personnel nouvellement embauché niveaux 1 et 2, et aujourd'hui au niveau 3 une indemnité spéciale pour maintenir leur salaire au niveau du SMIC. Cette indemnité est résorbable au fur et à mesure de l'attribution de pas de compétence (7 points tous les 4-5 ans, l'équivalent de 50€ brut).

La valeur du point ne peut être négociée qu'au national, deux premières réunions de négociation ont eu lieu les 13 décembre 2021 et 18 janvier 2022 où la mobilisation du personnel de la Sécurité sociale, sur ces journées de négociation notamment, a permis de faire en sorte que l'employeur prenne au sérieux la revendication de la nécessité d'augmenter les salaires. Pour cela, l'UCANSS augmente l'enveloppe de la RMPP (Rémunération Moyenne par Personnel en Place) et propose des mesures individuelles et catégorielles dont certaines n'ont rien à faire dans une négociation salariale et relèvent de la classification.

**Aucune augmentation générale des salaires, aucune augmentation de la valeur du point.**

**Autrement dit, en dehors de la mesure « bas salaires », c'est plus de 83% du personnel qui n'aura STRICTEMENT RIEN !!!**

Pour autant, grâce à la mobilisation qui s'est poursuivie dans les organismes et à l'exigence d'une augmentation de la valeur du point portée par les 5 Fédérations lors de la RPN (Réunion Paritaire Nationale) de janvier, l'employeur a été contraint de revenir vers le Comex et le Ministère et de nous proposer une nouvelle date de négociation le 17 février 2022 où le directeur de l'UCANSS a commencé la RPN en se retranchant derrière le refus de l'Etat quant à l'augmentation de la valeur du point. Pour l'instant, rien de nouveau à l'horizon : l'UCANSS a toujours son enveloppe de 0,38% de la RMPP 2022, fléchée sur les « bas salaires » (0,25%) et le reste pour des primes (0,13%).

L'employeur entend la forte attente d'une mesure générale qui, selon lui, pourrait être autre qu'une augmentation de la valeur du point.

Compte tenu de la résistance sans faille de la CGT, soutenue par le personnel en grève, et face à l'unanimité des Fédérations revendiquant une mesure collective, le directeur de l'UCANSS annonce que cette RPN ne sera pas conclusive. Une nouvelle RPN sera programmée après le Comex du 9 mars.

Au bout de 3 RPN, c'est toujours 83% des salariés en CDI qui sont exclus des propositions UCANSS.

La FNPOS CGT appelle ses syndicats à ne pas lâcher la mobilisation pour faire plier le Comex et le Ministère !!!

Syndicat CGT CPAM 71



*Après les mobilisations importantes du 27 janvier pour les salaires et l'emploi, le mois de mars s'annonce revendicatif avec plusieurs dates de mobilisations où l'union locale s'inscrit :*

*Le 8 mars : journée internationale des droits des femmes, l'union locale sera présente le samedi 6 mars, place St Pierre avec le collectif 8 mars pour une action commune.*

*Le 17 mars : journée intersyndicale pour l'augmentation générale des salaires où une action départementale se profile.*

*Le 24 mars : action régionale des retraités sur Dijon. Nos retraités de Mâcon feront une action le 9 mars, place St Pierre pour informer la population de cette action.*

*Il est important que nous continuions TOUS à nous mobiliser sur ces dates afin de faire plier le gouvernement avant les élections présidentielles.*

*L'union locale compte sur ses syndiqués pour participer massivement à toutes les actions proposées, nous ne pouvons plus nous contenter de rester entre les habitués.*

*Ne lâchons rien !*

## Après le 13 janvier, enfoncer le clou pour nos conditions de travail et nos salaires !

Depuis le début de la crise sanitaire, l'École est confrontée à chaque rebond épidémique à sa désorganisation qui la rend incapable de faire face aux enjeux éducatifs et pédagogiques tout en garantissant la sécurité sanitaire tant des personnels que des élèves. Cette désorganisation est avant tout la conséquence d'un manque flagrant de moyens humains et matériels dans tous les établissements.

**Si le protocole sanitaire est l'élément déclencheur et le motif de la mise en action massive de nombreuses et nombreux collègues les 13 et 27 janvier, y compris dans les écoles, collèges et lycées du Mâconnais, il est évident que les raisons du ras-le-bol, de la colère sont plus profondes.**

Les organisations syndicales réclament depuis la fin du premier confinement des moyens supplémentaires pour faire face aux conséquences de la crise sanitaire. Le ministère a répondu à ses personnels, une nouvelle fois, par la baisse des moyens. **À Mâcon c'est par exemple deux classe qui fermeront à la rentrée prochaine dans le premier degré, l'une à Bréart, l'autre au Grand Four en maternelle. De même l'ensemble des établissements du second degré (collèges et lycées) ont vu leur dotation de fonctionnement baisser.**

**Les personnels du lycée professionnel Alexandre Dumaine de Mâcon se sont réunis en Heure d'information syndicale (HIS) et ont décidé de réclamer des moyens supplémentaires au rectorat.** Le renforcement du service public est nécessaire si l'on souhaite répondre aux besoins sociaux des jeunes et de leur famille.

**Les travailleurs et travailleuses du lycée seront en grève le mercredi 2 mars à l'appel de leur section syndicale CGT Educ'action.** Elles et ils refusent de suivre une formation sur les « valeurs de la République » alors que chaque jour ce gouvernement détruit nos droits et nos conquêtes sociales.

Le 17 mars, nouvelle journée nationale d'action interprofessionnelle et unitaire apparaît d'ors et déjà dans l'éducation nationale comme le moyen pour faire converger nos colères et confédéraliser nos luttes.



Mâcon le 13/01/2022 devant la Cité administrative. Photo Catherine Zahra

## DES SERVICES PUBLICS ≠ DES SERVICES AU PUBLIC

**Flash Info : Régulièrement dans nos territoires des services publics disparaissent qu'en est-il pour les Finances Publiques ?**

**Syndicat CGT des Finances Publiques**

Plus d'implantation territoriale des Finances Publiques mais des pôles nationaux qui se mettent en place avec administration en réseau et suppression massive d'emplois. Les services transverses vont disparaître.

**FI: Quels services restent implantées localement ?**

**CGT :** Surtout des services de gestion de fichiers, de traitements informatiques des données, en déconnexion des usagers. Le recouvrement a été transféré dans les bureaux de tabac. Les espaces France Services surgissent un peu partout au rythme de la fermeture des guichets de services publics.

**FI : Notre département compte déjà 38 maisons France Services et le préfet en veut 43 d'ici l'été. Comment ça se passe concrètement ?**

**CGT :** Il y a un accueil de proximité, avec un agent qui peut être payé par l'association des maires et formé à la va-vite pour répondre en lieu et place des agents. Il doit répondre aux questions concernant 9 organismes que sont: la Direction Générale des Finances Publiques, le ministère de l'intérieur, le ministère de la Justice, La Poste, Pôle emploi, CAF, CPAM, Assurance retraite, MSA. Les agents disposent d'un ordinateur et essaient de répondre ou d'aider l'utilisateur à naviguer sur les sites internet des organismes. Les agents se déplacent dans les maisons France Services au début près de chez eux mais peut-être, à l'avenir, plus loin. I

Ils n'ont pas une compétence pointue et donc l'utilisateur n'a pas forcément ses réponses. Ces antennes disparates révèlent un nouveau modèle d'offre de services publics rompant avec l'humain et le lien social et pourfendeur des services

publics."

**FI : Est-ce le Service Public auquel aspire la population ? Est-ce le Service Public que l'on souhaite promouvoir ?**

**CGT :** En réalité, l'objectif du gouvernement est bien la fermeture des guichets physiques de ces services et organismes publics au profit du tout numérique regroupé dans un compte unique dématérialisé, le compte citoyen. Le service public « dématérialisé » (ou « en ligne ») favorise l'exclusion et accentue la précarité d'une grande partie de la population

L'implantation des services de la Direction Générale des Finances Publiques répondait à une logique républicaine : adapter les emplois et les moyens aux besoins des populations, c'est terminée.

Il faut redynamiser tous les territoires avec des services de pleine compétence et des effectifs en nombre suffisant pour assurer l'ensemble des missions.

